

Le pasteur Allamand

Autor(en): **Ritter, Eugène**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **11 (1903)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-12514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

LE PASTEUR ALLAMAND

La *Revue historique vaudoise* a publié en 1898 d'intéressantes lettres adressées par Voltaire au pasteur Allamand. Il faut espérer que celui-ci arrivera un jour à trouver un biographe ; en attendant, voici quelques notes que j'ai recueillies sur lui :

I

Gibbon qui, dans sa jeunesse, avait connu Allamand, a tracé son portrait dans une page de ses Mémoires ¹, dont la dernière ligne est perçante comme un poignard : *Est sacrificulus in pago, et decipit rusticos* ². Ce latin est concis ; si on le traduit en français, il faut le paraphraser pour ôter toute équivoque : *C'est un pauvre prêtre de village, incrédule, et qui prêche quand même l'Évangile aux paysans.*

Mais qu'en savait-il, Gibbon ? « Je soupçonne beaucoup, dit-il à la page suivante, qu'Allamand ne me montra jamais, sous ses véritables couleurs, son secret scepticisme. » On le voit : Gibbon *croit avoir deviné* le fond de la pensée d'Allamand. Rien ne prouve qu'il ait rencontré juste, et je suis

¹ Tome premier, page 99 de la traduction française.

² D'après Dugald Stewart (*Histoire abrégée des sciences métaphysiques, morales et politiques*, trad. par Buchon, tome II, page 31) Gibbon n'aurait fait que citer, en l'appliquant à Allamand, une parole de Vossius. Stewart ne dit pas où se lit la phrase de Vossius.

persuadé qu'il s'est trompé du tout au tout. Assurément le pasteur vaudois avait en religion des idées libres et originales¹ ; mais elles n'étaient point simplement négatives, comme Gibbon se l'est imaginé ; et si on veut les connaître, c'est chez Allamand qu'il les faut chercher. Il a beaucoup écrit : il n'y a qu'à le lire.

Il est vrai que lire Allamand n'est pas chose facile. Ses livres sont des raretés quasi introuvables. Aussi me permettra-t-on d'en donner plus loin des extraits, pour qu'on ait une esquisse de quelques-unes de ses vues.

II

Dans les *Lettres de Paul Rabaut à Antoine Court*, publiées par M. Charles Dardier et M. Picheral son gendre², il est beaucoup parlé du premier écrit d'Allamand : *Lettre sur les assemblées des religionnaires en Languedoc, écrite à un gentilhomme protestant de cette province, par M. D. L. F. D. M.*, Rotterdam, 1745, 40 pages in-4°.

Cet opuscule fut très mal accueilli par l'opinion protestante ; mais il faut, pour le bien juger, savoir comment il a été mis au jour.

La France était en guerre avec l'Angleterre : on était à la veille de la bataille de Fontenoy. La cour de Versailles se rappelait qu'au commencement du siècle, l'insurrection cévenole avait été aussi utile à l'ennemi que gênante pour Louis XIV. Afin d'en éviter le retour, elle avait relâché de

¹ A vrai dire, Allamand émet aussi quelques idées qu'on peut, sans leur faire tort, traiter de biscornues : quand, par exemple, à propos de ce qu'on lit dans la Genèse (VI, 6, 7) que *Dieu se repentit d'avoir fait l'homme*, il se demande s'il n'y a pas lieu de « supposer, avec quelques anciens, que cette espèce de créature qu'on appelle l'homme, a été un essai du Fils de Dieu, qui n'a pas d'abord réussi, et qui ne sera tout à fait rectifié qu'en vertu de tout ce que son Créateur a fait ensuite, et fera encore pour cela » (*Anti-Bernier*, article *Déluge*).

² Paris, 1884, 2 vol. 8°. — La table alphabétique des noms propres (II, 443) n'est pas complète pour Allamand. Ajouter : II, 439.

sa sévérité pour les protestants du Languedoc ; et ceux-ci en profitaient pour remuer avec impunité, et s'assembler au Désert, où ils allaient en foule entendre leurs prêches, ce qui agaçait le Gouvernement, et l'inquiétait aussi : car il ne savait pas où s'arrêterait cette agitation. Il eut l'idée de s'adresser au Conseil de Genève, et de peser sur lui, afin d'obtenir que la Compagnie des pasteurs écrivît une lettre aux huguenots du Midi, pour les dissuader de tenir ces assemblées.

La République de Genève, qui était un Etat faible, était encore affaiblie par la discorde et les troubles civils. Le Conseil avait un grand intérêt à ne pas mécontenter son puissant voisin, et il ne pouvait pourtant pas consentir à une démarche déshonorante : Que faire ? On chercha un expédient pour sortir d'embarras ; et c'est le chargé d'affaires de la République à Paris, Saladin, qui sut trouver le biais : il l'explique dans une lettre au Conseil, du 19 décembre 1744, où il rend compte de l'audience qu'il avait obtenue du comte de Saint-Florentin : c'était celui des ministres français qui avait à s'occuper des protestants du Midi :

Il y a quelques semaines qu'un homme de mes amis et presque de nos compatriotes ¹ me communiqua une lettre qu'il avait reçue de Languedoc, par laquelle un gentilhomme qu'il avait connu autrefois dans nos cantons, lui demandait son avis sur la conduite qu'il avait à tenir par rapport à ces assemblées qui se font dans sa province, avec la réponse qu'il y avait faite.

Cette réponse me parut si nerveuse et si instructive que je le priai de vouloir bien étendre encore plus ses idées, et de me communiquer ce qu'il aurait fait. A peine cet ouvrage est-il sorti de ses mains pour passer dans les miennes, que j'ai senti que le moment était venu d'en tirer parti. Je m'en étais muni hier, et je

¹ Saladin laisse dans l'ombre le nom d'Allamand ; à plus d'une reprise, comme ici, il l'appelle *mon ami* ; il le qualifie ailleurs : *un excellent théologien* ; mais il prie son correspondant *de ne pas chercher encore à deviner* de qui il s'agit. — A ce moment, Allamand était précepteur à Paris, où on le voit en relations avec Fontenelle (*Anti-Bernier*, article *Damnation*).

l'appelai à mon secours : je rendis compte à M. de Saint-Florentin du hasard qui m'avait procuré cette dissertation, et lui en dis assez de bien pour lui faire naître l'envie de la lire. J'ajoutai qu'un tel essai sur une matière épineuse et importante et qui n'a point encore été bien approfondie, étant répandu dans ces provinces-là, ferait infiniment plus de fruit que ce qu'on nous demandait, et ne compromettrait personne. Il se chargea du cahier.

Cette ouverture eut tout le succès qu'espérait Saladin. Le comte de Saint-Florentin lui retourna bientôt la lettre d'Allamand en lui marquant qu'il en était satisfait, sous réserve de quelques corrections à y apporter. « Les principes, lui écrivait-il, en paraissent solides en ce qui concerne l'Etat. Il serait à désirer qu'elle fût moins longue, et même plus nettement écrite. »

C'est alors seulement que Saladin informa Allamand de l'emploi qu'il avait fait de son papier ; il le lui retourna, avec les observations du ministre. Le jeune Vaudois fut très flatté, à ce qu'il semble, du succès qu'il avait obtenu à Versailles ; et, sans trop songer aux conséquences, il s'empressa de répondre, le 22 décembre 1744 :

Vous avez bien été le maître, Monsieur, de disposer de ma lettre sans me consulter. Elle était à vous, comme moi et tout ce qui m'appartient. Il est pourtant vrai que cet écrit n'avait pas été fait pour le montrer en si bon lieu, et que la nouvelle m'a un peu déconcerté ; mais cela n'est rien.

Puisque vous inclinez encore à l'impression, j'y penserai sérieusement ; mais, comme vous dites, il faudrait être plus court et plus clair : l'un est facile, et je tenterai l'autre.

Je vous remettrai une nouvelle copie de ma lettre, et vous en ferez ce qu'il vous plaira. Je prévois pourtant que vous m'allez mettre aux mains avec les ministres du Languedoc Vos messieurs ont beau penser comme moi sur la matière — *sur ce point, Allamand s'abusait tout à fait* — ils ne peuvent point se déclarer en corps Il n'y a qu'un particulier inconnu qui puisse le faire.

Au reste, Monsieur, je suis bien aise de vous dire que mon gentilhomme languedocien vient de répondre à ma lettre ; j'ai reçu la sienne hier ; il est fort content de mes raisons.

Sur ces entrefaites, Saladin reçut la visite de M. de Champeaux, Résident de France à Genève, qui était venu passer quelques jours à Paris, et qui s'entretint avec lui des affaires pendantes. Saladin lui parla de la lettre d'Allamand et de l'heureuse idée qu'il avait eue de la soumettre au comte de Saint-Florentin. « M. de Champeaux bénit avec moi, écrit le diplomate genevois, le hasard qui en procurant au Roi, si à propos, l'équivalent de ce qu'il désirait, allait délivrer le Conseil de nouvelles instances. »

Allamand employa les vacances de Noël à corriger sa lettre ; et bientôt Saladin put envoyer au Conseil de Genève un rapport rassurant sur l'audience que le comte de Saint-Florentin lui avait accordée le 4 janvier 1745. « Je lui remis, dit-il, la dissertation de mon ami, telle qu'il venait de la retoucher. Le comte me remercia encore de l'ouvrage que je lui confiais, se réservant de le communiquer avant de régler la manière dont il serait convenable de le publier. »

Quelque temps après, la *Lettre sur les assemblées* sortit de presse, et fut répandue chez les protestants du Midi par les soins du ministère français. C'est dans le livre déjà cité de MM. Dardier et Picheral qu'il faut voir comment elle fut accueillie, et comment fut jugé l'auteur : *un aventurier qui prête sa plume au ministre esclave ! homme altéré d'argent, qui ne demande qu'à parvenir, aux dépens de la liberté de nos frères !* Voilà ce que disaient en 1745, en France comme à Genève, ceux qui étaient bons protestants. Longtemps plus tard, Gibbon, dans cette page de ses *Mémoires* dont j'ai parlé, a recueilli l'écho de ces jugements irrités ; et de nos jours encore, M. Dardier y a fait chorus : il traite le précepteur vaudois de *jeune intrigant*.

Tout préoccupé des intérêts d'Etat, Saladin qui disait de la lettre d'Allamand « qu'elle ne compromettait personne »,

n'a pas vu qu'elle allait compromettre celui qu'il appelait son ami ; et celui-ci, provincial et subalterne, ébloui par un regard favorable qu'un ministre avait jeté sur son papier, aveuglé par ce succès inattendu qu'il avait obtenu à la cour de Versailles, n'a pas vu l'unanime réprobation que susciterait son écrit ¹.

Deux réponses y furent faites. Antoine Court fut l'auteur de la première ; la seconde a été le dernier ouvrage du pasteur Armand de la Chapelle. En voici les titres :

Réponse à la Lettre sur les assemblées des religionnaires.
110 pages 8°, sans lieu, ni date, ni nom d'auteur. Cette brochure a été mise sous presse au mois de septembre 1745.

La Nécessité du culte public parmi les chrétiens, établie et défendue contre la *Lettre de M. D. L. F. E. M. sur les assemblées des religionnaires en Languedoc*, imprimée en France sous le faux titre de Rotterdam, par M. Armand de la Chapelle, pasteur de l'Eglise wallonne de La Haye. La Haye, 1746, 8°, 304 pages pour le corps de l'ouvrage, et 113 pour un recueil de pièces justificatives.

La *Bibliothèque raisonnée*, revue trimestrielle qui paraissait à Amsterdam, rendit compte de ce dernier livre dans le premier numéro de 1747, pages 87 à 113. Allamand jugea à propos de répliquer dans le numéro suivant, pages 202 à 230 : Lettre à MM. les auteurs de la *Bibliothèque raisonnée*, au sujet du livre intitulé : *La Nécessité du culte public parmi les chrétiens*, et à l'occasion d'un extrait qui en a été donné dans ce journal, tome 38^e.

Mauvaise réponse, où il n'y a ni sel ni sauge. Allamand feint de croire que M. de la Chapelle (qui était mort sur ces

¹ Et pourtant il avait senti lui-même que le pas était glissant : si plus haut j'avais cité toute entière sa lettre à Saladin — ce qui eût été assez long — on aurait vu qu'il se rendait compte de ce qu'il pouvait y avoir de difficile et de dangereux dans ce rôle qu'il avait si légèrement assumé, de conseiller intime, et pour ainsi dire, d'avocat du roi auprès des protestants persécutés.

entrefaites) n'a pas pu écrire le livre qui porte son nom parce qu'il était honnête homme et s'entendait à raisonner : or il n'y a que calomnies et raisonnements pitoyables dans ce livre-là. Cette lettre, signée A., est datée de La Haye, 24 mai 1747 ; elle annonce une suite au prochain numéro ; plus une réponse toute prête à tout le livre de LA NÉCESSITÉ ; et encore la publication des lettres qui avaient été échangées entre Allamand et son ami le gentilhomme du Languedoc. Rien de tout cela n'a paru, heureusement.

L'année suivante, Allamand rentra au pays de Vaud et fut nommé pasteur aux Ormonts.

III

Les *Pensées philosophiques*, un des premiers ouvrages de Diderot, avaient paru anonymes en 1746 à Paris, où elles avaient été brûlées par la main du bourreau. Quoique le nom de l'auteur ne fût pas encore célèbre, il était bien de son pays, le Suisse qui les attribuait à Allamand ! Écoutons celui-ci :

Il y a peu de semaines qu'une personne de grande considération, prévenue que j'avais fait les *Pensées philosophiques*, me reprochait le venin dont ce petit livre est rempli. Je protestai, de très bonne foi, que je ne le connaissais que par ouï-dire. Il est même probable que sans cette imputation, je ne le connaîtrais point encore.

Dégoûté, depuis bien des années, de ces prétendus philosophes, mon séjour et mes occupations présentes me laissent moins de curiosité pour eux que jamais, et mes amis ne m'annoncent plus ce qui se publie dans ce genre. Il était pourtant naturel de voir *mon ouvrage* ; et ayant trouvé à l'emprunter, j'employai à le lire les moments que je pus ménager dans une route de quelques journées. Arrivé chez moi après la troisième lecture, j'ai jeté sur le papier les premières pensées qu'elle m'a fait naître ; et c'est ce que je prends la liberté d'offrir ici au Public.

Ce n'est nullement pour me faire honneur de l'impromptu, mais pour l'excuser, que je rends compte de ces circonstances ; et si je me hâte de publier un écrit aussi informe, c'est bien moins dans l'idée que l'on soit fort pressé d'une pareille réfutation des *Pensées*

philosophiques, que pour anéantir le reproche qui l'a produite. Il a dû être sensible à l'homme du monde qui, se souciant le moins d'être imprimé, est d'ailleurs le plus incapable de tourner ses méditations contre la Foi qu'il professe et qu'il prêche Il est vrai que je ne suis nullement choqué qu'on regarde plusieurs décisions de nos Théologiens comme des ouvrages extérieurs, souvent plus propres à donner des avantages contre le corps même de la place, qu'à l'embellir ou à la fortifier. C'est à ceux qui y mettent sa principale sûreté, à montrer leur usage pour sa défense : cela serait plus édifiant que de violer les lois les plus sacrées de la Religion, en donnant de fausses alarmes contre quiconque leur est suspect de savoir autre chose que ce qu'on peut apprendre d'eux.

Avec tout cela, cette Religion, qui n'a pas arrêté les auteurs de la calomnie, veut que je leur pardonne et celle-ci et toutes les autres qu'ils se permettent depuis longtemps. Je le fais de bon cœur, sans excepter le plus acharné de ces messieurs, dont l'orthodoxie et les menées me sont bien connues.

*Egregiam vero laudem, spoliaque ampla refertis,
Tuque, puerque tuus !*

Les lecteurs qui ont quelque intérêt à prendre à ceci, n'auront que faire d'aller au Devin pour m'entendre.

(*Pensées anti-philosophiques*. La Haye, 1751. XII et 80 pages in-12, sans nom d'auteur. Avertissement daté du 6 avril 1751).

Nous aurions grand besoin du Devin, nous autres, pour être en mesure de désigner le personnage qu'Allamand avait en vue, ou pour déchiffrer l'adresse de sa dédicace, « à madame O. N. J. A. D. G. des IV. M. D. », dédicace signée A., et datée : « à Oxt. le 6 avril 1751 ». — Il se pourrait que Oxt fût une faute d'impression pour Or[mon]t.

Les *Pensées anti-philosophiques* ne paraissent pas avoir été remarquées¹ ; elles ne firent pas de bruit dans le public.

¹ Le dernier éditeur de Diderot, M. Assézat, dans la notice qu'il a mise en tête des *Pensées philosophiques*, en énumérant les ouvrages écrits pour les réfuter, ne mentionne pas même l'opuscule d'Allamand.

IV

Quelques mois après, Allamand se porta candidat à la chaire de théologie que la mort du professeur Ruchat laissait vacante à l'Académie de Lausanne. Il reçut un piteux échec, dont ses adversaires se gaudirent ¹.

Il semble que ces insuccès répétés aient découragé le pasteur vaudois. Absorbé par les soins de son ministère paroissial, il laissa passer près de vingt ans sans s'adresser au public ; il attendit d'avoir dépassé la soixantaine pour donner un dernier ouvrage : *l'Anti-Bernier, ou Nouveau dictionnaire de théologie*, par l'auteur des P. . . . A. . . . S. l. (Genève) 1770. 8°. Tome premier, xiv et 333 pages, tome second, 398 pages.

C'était une réponse à l'ouvrage que le baron d'Holbach avait publié sous le titre facétieux de *Théologie portative, ou Dictionnaire abrégé de la religion chrétienne, par M. l'abbé Bernier, licencié en théologie*. Le soi-disant abbé y avait attaqué et vilipendé la foi chrétienne ; et cette *Théologie portative*, qui a eu plusieurs éditions, avait été distinguée par de bons juges au milieu de la foule des ouvrages de ce genre, qui pullulaient alors ; les chefs du parti philosophique en avaient parlé avec éloge :

C'est une espèce de Dictionnaire, dont les articles sont courts, mais où il y en a un grand nombre de très plaisants et de très salés.

(D'Alembert. Lettre à Voltaire, 14 août 1767).

¹ *Lettres de Paul Rabaut à Antoine Court*, II, 124. — C'est seulement à l'âge de 64 ans accomplis qu'Allamand fut appelé à occuper une place dans l'Académie de Lausanne ; il obtint la chaire de grec et de morale, et l'on a de lui un discours inaugural prononcé le 26 avril 1773, *de moralis philosophiae simul et linguae graecae studio*. Cette nomination tardive ne fut pas heureuse ; et M. Gindroz rapporte que « le » professeur Allamand, à la fin de sa vie, donnait ses leçons avec » quelque insouciance, au grand détriment des études ». *Histoire de l'instruction publique dans le pays de Vaud*, page 328.

La *Théologie portative* n'est qu'une plaisanterie continuelle par ordre alphabétique.

(Voltaire. Lettre à Damilaville, 16 octobre 1767).

Lisez la *Théologie portative*, et vous ne pourrez vous empêcher de rire.

(Le même au même, 28 février 1768).

Dans l'*Anti-Bernier*, comme dans les *Pensées anti-philosophiques*, Allamand prend à partie un écrit qui n'est lui-même qu'un recueil de morceaux détachés ; il l'attaque article par article, suivant son adversaire pas à pas : en sorte qu'il faudrait, pour le bien lire, avoir sur sa table son volume et celui qu'il réfute, et passer à chaque page de l'un à l'autre : quelle gaucherie, que d'exiger cela de son lecteur ! Et passe pour une fois ; mais Allamand n'a publié que deux livres ; et, dans le second, il tombe dans la même faute qui avait déjà fait tort au premier.

Ce n'est pas tout. On a remarqué sans doute ces mots de l'*avertissement* du premier ouvrage : « Je me hâte de publier un écrit informe ». Et dans l'*avis* qui précède le second, Allamand dit de même : « Cet écrit, l'auteur l'a composé un peu à la hâte ; beaucoup d'occupations ne lui ont pas laissé le temps de travailler son ouvrage avec soin ». — Un homme qui a vécu 74 ans, n'est-il pas mal venu à ne donner au public que des ouvrages qu'il n'a pas pris le temps de mûrir ?

Ainsi s'explique le peu d'éclat du nom d'Allamand, qui étonne d'abord, quand on a vu d'excellents juges, comme Gibbon et Voltaire¹, faire si grand cas du penseur vaudois. On se rappelle ce que Renan a dit d'Amiel : « La forme qu'il choisit pour exposer sa pensée, un journal manuscrit de seize mille pages, fut aussi désavantageuse que possible. » Et de même Allamand, avec ses *Pensées anti-philosophiques*,

¹ Et Paul Rabaut également, qui l'appelle « un génie vaste et hardi ». Lettre à Antoine Court, 13 août 1745.

son *Anti-Bernier* : il avait des idées originales, une bonne plume ; il n'a pas su se servir de ses talents, il n'est jamais arrivé au succès. Ajoutons encore qu'après lui, deux torrents sont venus, qui ont tout changé dans son pays et dans son Eglise : la Révolution et le Réveil. Dans ces deux mouvements, qui ont excité le plus vif, le plus durable enthousiasme, qui ont accaparé les esprits et tourné toutes les têtes, on ne voyait que le présent, on n'avait que de l'antipathie pour les hommes de l'ancien régime et l'esprit du 18^e siècle. Au temps de Vinet, si on eût ouvert l'*Anti-Bernier* à l'article *Autels* : « Chez les protestants, les Sou-
» verains sont évêques, et les Ministres bien instruits ne leur
» contestent point ce grade », on eût trouvé bien démodées les théories d'Allamand.

Allamand a dispersé ses idées. Il faudrait, pour le bien juger, recueillir les meilleures et les coordonner. Je n'entreprendrai pas ce long travail, et je vais simplement donner, à titre de spécimen, ce qu'il a dit de la Bible. Il faut citer d'abord le passage de Diderot (*Pensées philosophiques*, XLV) qu'il s'est proposé de réfuter :

Où en serions-nous, s'il fallait reconnaître le doigt de Dieu dans la forme de notre Bible ?

On conserve dans nos églises des tableaux qu'on nous assure avoir été peints par des anges, et par la Divinité même. Mais quand j'observe ces célestes ouvrages, et que je vois les règles de la peinture violées dans le dessin et dans l'exécution, le vrai de l'art abandonné partout, ne pouvant supposer que l'ouvrier (*prétendu*) était un ignorant, il faut bien que j'accuse la tradition d'être fabuleuse.

Quelle application ne ferais je point de ces tableaux aux saintes Ecritures, si . . . — *Diderot, après avoir lancé son trait contre la divinité des Ecritures, recule ensuite, et fait l'innocent, en se réfugiant derrière un subterfuge où il est inutile de le suivre.*

Écoutez maintenant Allamand :

Dieu et ses anges sont trop grands peintres pour avoir fait de mauvais tableaux ? Le Saint-Esprit a trop d'esprit pour avoir dicté la Bible ?

Que ne dites-vous aussi : « Il y a plus d'art et plus de symétrie dans le moindre parterre du boulevard de Saint-Antoine que dans tout le coteau et toute la plaine de Champigny ¹ : donc, c'est quelque mauvais jardinier qui a dressé ce coteau et cette plaine ! »

Pour moi, je ne méprise point ces ornements que le terrain demande quelquefois, qui plaisent au premier coup d'œil, et qui font merveille dans les estampes ; mais qui marquent trop l'absence des beautés naturelles, pour aller au cœur et pour s'y soutenir. Des arbres fruitiers, une prairie, une pelouse, un ruisseau qui serpente et qui arrose : c'est ce qu'on cherche comme involontairement, et où l'on s'oublie. La Nature qui est hors de nous, s'entend avec celle qui est en nous. L'Art n'y trouve la même correspondance, qu'autant qu'il se rapproche de la Nature, et qu'il lui ressemble. Voilà sans doute le faible secret qui nous attache à la bonne Antiquité, et à tous les ouvrages de génie.

La plupart des livres de la Bible, — faits comme l'Iliade, avant l'Art, — sont nés livres des règles, et tous fort au-dessus d'elles. Ce saint recueil est dans le monde moral, comme la terre entière dans le monde physique. Faits l'une et l'autre pour les besoins réels et pressants de tous les temps, de tous les lieux, et de toutes les facultés, il faut qu'il y ait de tout, partout ; que l'industrie tire de leur sein ce que leur surface ne peut promettre qu'avec un air de confusion, et que le travail même de cette recherche soit un exercice et une culture pour ceux qu'elle doit enrichir.

Je ne sais pas bien dire tout cela : mais il s'entend et se sent mieux que je ne parle, et je m'en remets au lecteur.

(*Pensées anti-philosophiques*. XLV).

J'ose inviter les vrais philosophes à examiner si la Bible n'est point, en religion et morale, ce que la terre est dans la nature : un trésor de tous les matériaux, mais un trésor qui ne les fournit qu'à raison de la main qui l'exploite ; qui ne fournit rien que de sauvage, si on ne l'exploite point du tout ; qui, bien ou mal travaillé, n'a pas laissé de fournir toujours le nécessaire, et au-delà, selon les idées que chaque génération avait du nécessaire, de l'utile, et du superflu ; et d'où le génie et l'art, bien développés eux-mêmes, tireront enfin tout ce que la suprême Sagesse pouvait y renfermer de plus digne de leur étude, et de plus propre à son objet.

(*Anti-Bernier*, article *Bible*).

¹ Village près de Paris, dans un des méandres de la Marne.

Je ne sais si je m'abuse : il me semble que l'apologiste chrétien ne répond pas mal à son illustre adversaire.

A ceux qui voudraient se contenter de jeter un coup d'œil sur quelques pages d'Allamand, j'indiquerai, dans l'*Anti-Bernier*, les articles *Bible*, *Cause de Dieu*, *Domination*, *Encensoir*, *Enfance*, *Messie*, *Métaphysique*, *Novateurs*, *Omniscience*, *Réforme*. Mais je le répète : Allamand a droit à avoir un jour, comme Dutoit, son biographe. Il a laissé beaucoup de manuscrits : on scrutera une pensée qu'il n'a pas su lui-même développer tout entière ; et sans le surfaire, en citant ses écrits, en mettant au jour ses idées, on pourra faire voir que l'estime de ses illustres contemporains a été judicieuse ; qu'Allamand a été un des hommes dont son pays peut s'honorer : s'il n'a pas atteint la renommée, il la méritait autant que d'autres,

Et de moins grands, depuis, eurent plus de bonheur.

Eugène RITTER.

ARCHÉOLOGIE FRIBOURGEOISE

(Suite et fin)

Le peuple helvète se transforme après sa malheureuse expédition en Gaule : en quelques années, dans l'espace d'un siècle, la face du pays se renouvelle totalement ; un vrai miracle s'opère. C'est la conquête romaine qui a opéré ce miracle, qui a enlevé à nos ancêtres, quelque peu sauvages, leur fougueuse et indomptable liberté, mais en échange, elle leur donna les arts, le commerce et l'industrie. Rome plus puissante par les arts que par les armes, régna sur les vaincus par ses bains, ses jeux, ses théâtres, ses festins et ses portiques, bien plus que par ses légions. Les Romains apportèrent tout avec eux dans notre pays : architectes,